### DEPARTEMENT DU DOUBS

#### Canton de VALDAHON

### N° 210409-05a

Nombre de membres			
En exercice	110		
Présents	56		
Votants	68		
Excusés	20		
Absents	22		

Vote	
Pour	68
Contre	0
Abstention	0

Date de la Convocation : 2 avril 2021

Date de l'affichage : 16 avril 2021

Envoyé en préfecture le 16/04/2021

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le



ID: 025-252503644-20210409-210409\_05A-DE

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA HAUTE-LOUE 6 Rue des Grands Chênes 25800 VALDAHON

## **EXTRAIT Du Registre des Délibération du Comité Syndical**

### Séance du 9 avril 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le neuf avril à dix-neuf heures

Le Comité du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue s'est réuni à Orchamps-Vennes – à la salle de convivialité - après convocation légale, sous la Présidence de M. Philippe BOUQUET, Président du SIEHL.

Etaient présents :

LESPRIT Odile - ISABEY Jean-Marie - MICHEL Gino - GIRADET Gérard - PETITLAURENT Anne-Marie - TOURNOUX Dominique - JEUNOT Alain - JACQUIN Christelle - JOLY Jean-Claude - BUSSIERE Jean-Baptiste - ANDRE Sébastien - GUYON Christophe - LENGLET Michel - BORNE Jean-Luc - PESEUX Alain - SAMSON Christophe - BOLARD Christian - PUSARD David - BERTIN Damien - DEVILLERS Frédéric - VIPREY gilles - ANGIOLINI Pascale - TROUILLOT Michel- COULOT Pierre - MOUROT Patrick - TROUILLOT Raphaëlle - KOLLY Benoît - BRISEBARD Claude - BOUQUET Philippe - ROBERT Marie-Christine - LOPES Guillaume - PERRIN Pascal - GIRARDIN Fabrice - BARTH André - PRILLARD Julien FOURNIER Gilles - BELPOIS Jean-Michel - -PIQUARD Charles - FAIVRE Anthony - GUINCHARD Christian - PARRIAUX François - BULAS José - CHASSOT Bernard - DAUDEY Louis - VICAIRE Ghislain - DEMOLY Nicolas - DARTEVEL Michel - GROSHENRY Maxime - HERNIOT-COLIN Stéphane -PROST Pierre - BENOIT Pierre -PARRENIN Michel - LOMBARD Colette - VIENNET Marguerite -CHAUVET Jean - GOY Samuel - GUYOT Gérard - PERNIN Lionel

Et 12 pouvoirs DELEUZE Ghislaine donne pouvoir à BOUQUET Philippe
JACQUIN Christelle donne pouvoir à GUINCHARD Christian
PESEUX Gérard donne pouvoir à ANGIOLINI Pascale
DREZET Jean-Marie donne pouvoir à ANGIOLINI Pascale
VIENNET Jean-Louis donne pouvoir à LENGLET Michel
VITALI Pascal donne pouvoir à VIENNET Marguerite
DELACHAUX Alice donne pouvoir à COULOT Pierre
LIMACHER Eric donne pouvoir à BOUQUET Philippe
JOUVIN Christophe donne pouvoir à BELPOIS Jean-Michel
BOURNEZ Estelle donne pouvoir à ROBERT Marie-Christine
PERNIN Daniel donne pouvoir à ROBERT Marie-Christine
GIRARDET Benoît donne pouvoir à GOY Samuel

Absent(e)s excusé(e)s: DISTEL Gilbert - CANASI François - MOONENS Robert - BOILLOT Jean-Paul - CLEMENT Marcel - TOURNERET Maurice - BARBIER Jean-Paul - AYMONIN Guillaume - TAUVERON Romuald - HANRIOT Catherine - KOVASIC Hervé - DEFONTAINE Thierry - RENAUD Michel - TATTU Yannis - JUIF Pierre -VUILLEMIN Philippe - SERVANT Thibaut - JEANNINGROS Guillaume - PRETRE Béatrice - LE HIR Sylvie -

Il a été procédé, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Comité.

Monsieur PIQAURD Charles est maintenu dans son poste de secrétaire.

M. le Président a déclaré la séance ouverte.

Suite à une erreur matérielle dans le détail de la décision modificative, la présente délibération annule et remplace la n°210409-05.

M. le Président présente la décision modificative budgétaire N°1 du budget primitif 2021 au comité syndical.

Intégration de l'opération d'interconnexion d'Ouvans et de Landresse comme suit :

Investissements						
Dépenses			Recettes			
C/45812	Ouvans	+ 712 500€	C/45822	Ouvans	+ 712 500€	
C/45813	Landresse	+ 527 500€	C/45823	Landresse	+ 527 500€	
	Total	1 240 000€		Total	1 240 000€	

Après en avoir débattu, le Comité syndical approuve, à l'unanimité la décision modificative budgétaire N°1 du budget primitif 2021 comme suit :

FINANCES/BUDGET:
Décision modificative
budgétaire n°1 – BP 2021
Annule et remplace la
délibération n°210409-05

Envoyé en préfecture le 16/04/2021

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le



ID: 025-252503644-20210409-210409\_05A-DE

Section d'exploitation (Fonctionnement) : - inchangée

Recettes : 5 394 719.23 € Dépenses : 2 636 536.00 €

Section d'investissement : (BP 2021+ DM N°1)

Recettes : 9 810 578.00 € DM N°1 : 1 240 000.00€ 11 050 578.00 €

11 050 578.00 €

 Dépenses
 :
 9 810 578.00 €

 DM N°1
 :
  $\frac{1240000.00€}{1240000.00€}$ 

11 050 578.00 €

Ainsi fait et délibéré, les an, mois et jour susdits

Philippe BOUQUET

Président



.